

La protection maternelle et infantile

Services gratuits pour les femmes enceintes et les enfants de 0 à 6 ans

Le centre de protection maternelle et infantile propose :

- des permanences "conseils de puériculture" pour répondre aux questions que se pose la future maman concernant sa grossesse, l'arrivée du bébé à la maison ou l'allaitement maternel
- des consultations effectuées par des pédiatres ou des infirmières puéricultrices pour le suivi médical de l'enfant et de la maman.
- des visites à domicile effectuées par la puéricultrice de secteur auprès des familles qui le souhaitent.

PMI - Espace Jean Mermoz

- 4 bis rue Clément Ader
- ALLO PMI 01 30 83 61 00

Permanences de l'infirmière puéricultrice sans rendez-vous :

- lundi de 13h45 à 16h30
- mercredi de 13h45 à 16h30
- vendredi de 13h30 à 15h30

Consultations médicales sur rendez-vous :

- mardi matin
- jeudi après-midi
- vendredi matin

Permanences de la sage-femme sur rendez-vous :

- lundi après-midi sur rendez-vous.

Pendant les vacances scolaires, pensez à téléphoner pour vous assurer du maintien des permanences.

Numéros utiles

- Protection maternelle et infantile des Yvelines : 0 801 801 078
- Planification familiale des Yvelines : 0 801 802 803